

Paris, le 8 juin 1897

Monsieur Hayashi

65, rue de la Victoire Paris

Je vous fais envoyer par exprès ce mot pour vous rappeler que tous les objets exposés par Madame Morimoto doivent être enlevés ce matin, au plus tard cet après midi, conformément au règlement et pour éviter tous inconvénients.

J'espère que votre protégée aura été satisfaite de son concours à l'Exposition : je sais plusieurs personnes qui veulent lui demander quelques leçons de bouquet.

Ni elle ni son mari ne se sont prêtés beaucoup à une réussite plus complète comme je le souhaitais.

Je viens vous confirmer mon intention de mettre personnellement à sa disposition pour aider au paiement des frais d'achats de fleurs et d'exposition une somme de cent francs, la Société n'entrant pas dans ces considérations pour aucun exposant.

Si Madame Morimoto peut venir chez moi Samedi soir prochain vers 9 heures 1/2 donner à mes filles une leçon, je lui remettrai pour cela un cachet spécial de 20 francs suivant ce qu'elle m'a dit. Cela sera aussi pour elle l'occasion de la faire connaître de deux ou trois amis que j'inviterai à cette intention.

Recevez Monsieur, mes salutations distinguées.

Ch. Vinard